

SEJOUR BORDEAUX 3 JOURS / 2 NUITS					
DU VENDREDI 02 AU DIMANCHE 04 JUILLET 2027					
Tranche de salaire	Salaire - de 1500€ // participation de 50%	Salaire 1501 à 2000€ // participation de 45%	Salaire 2001 à 2500€ // participation de 40%	Salaire 2501 à 3000€ // participation de 35%	Salaire + de 3001€ // participation de 30%
	Tarif unique ADULTE ou ENFANT (base chambre double)	Tarif unique ADULTE ou ENFANT (base chambre double)	Tarif unique ADULTE ou ENFANT (base chambre double)	Tarif unique ADULTE ou ENFANT (base chambre double)	Tarif unique ADULTE ou ENFANT (base chambre double)
PRIX GROUPE	425 €	425 €	425 €	425 €	425 €
Participaton HAUTES-PYRENEES EVASION	212,00 €	191	170 €	149,00 €	127,00 €
Restant à la charge adhérent	213,00 €	234,00 €	255 €	276,00 €	298,00 €
1er paiement à charge de l' adhérent encaissé debut MARS					
2 eme paiement à charge de l' adhérent encaissé debut AVRIL					
3 ème paiement à charge de l' adhérent encaissé debut MAI					
4 ème paiement à charge de l' adhérent encaissé debut JUIN					
5 ème paiement à charge de l' adhérent encaissé debut JUILLET					

100 % de la TOTALITE est payable par CHEQUES VACANCES

Comment calculer votre tarif ? sur bulletin de salaire prendre pour référence la colonne du "Net à payer"

Réception des inscriptions jusqu'au 28 SEPTEMBRE 2026

A retourner au bureau de HP EVASION du 6 rue Gaston Manent , l'attention d'Elisabeth DEBLADIS
Paiement en 5 fois mars - avril - mai - juin - juillet

- libeller vos chèques à l'ordre de : **Hautes-Pyrénées Evasion.**
- Ne pas libeller les chèques vacances (si le voyage n'avait pas lieu).

BASE DE 30 PERSONNES MINI ET 45 MAXI

Occupation des chambres
Chambre SINGLE : 1 adulte seul, il faut ajouter le supplément single = 120€
Chambre double : 2 adultes ou 1 adulte + 1 enfant
PAS DE TRIPLE
PAS DE QUADRUPLE